Burundi : Seul le Chef de l’Etat peut dissoudre un Conseil communal

@rib News, 10/02/2011Le ministre de lâ€™IntÃ©rieur nâ€™a pas les compÃ©tences de dissoudre un Conseil communal, a dÃ©
la presse FranÃ§ois Bizimana, porte-parole du parti dâ€™opposition CNDD.Â«Â Seul le prÃ©sident de la RÃ©publique a les
compÃ©tences de dissoudre un Conseil communal sur avis des dÃ©putÃ©s de la circonscription concernÃ©eÂ Â» a affirmÃ© M
Bizimana sur les ondes de radio Isanganiro, une station privÃ©e locale.Â«Â La dÃ©cision du ministre de lâ€™IntÃ©rieur ne peu
limiter quâ€™Ã la suspension du Conseil communal comme le recommande la loi communaleÂ Â» a rappelÃ© porte-parole du
parti dirigÃ© par LÃ©onard Nyangoma, aujourdâ€™hui en exil, ajoutant que la population de la circonscription concernÃ©e doit
avoir son mot Ã dire avant que la dÃ©cision ne soit prise.
Les dÃ©clarations de lâ€™opposition interviennent suite Ã lâ€™ordonnance du ministre de lâ€™IntÃ©rieur portant suspension
communal de Kanyosha dans la province de Bujumbura Rurale. A maintes reprises, le Conseil communal de Kanyosha
nâ€™a pas pu se rÃ©unir pour Ã©lire son bureau et mettre en place lâ€™administrateur communal suite au boycott des membr
parti FNL qui sont majoritaires dans ce conseil. Sur un total de 15 conseillers communaux, seuls 3 ont pu rÃ©pondre
prÃ©sents dans des rÃ©unions du conseil communal de Kanyosha, deux Ã©tant du parti au pouvoir le CNDD-FDD et un du
MSD, un autre parti de lâ€™opposition. ContactÃ© par tÃ©lÃ©phone, les membres du FNL toujours fideles Ã Agathon Rwasa o
jurÃ© de ne jamais poser leur pieds dans de telles rÃ©unions car, disaient-ils, le parti FNL a Ã©tÃ© confisquÃ© et donnÃ© aux
membres du parti CNDD-FDD qui avaient Ã©tÃ© expulsÃ©s pour indiscipline. Pour rappel, le parti FNL avait organisÃ© un
Â«Â congrÃ¨sÂ Â» en aout 2010 lors duquel un certain Miburo Emmanuel, qui venait de dÃ©missionner du mÃªme parti, a Ã©tÃ
Ã©lu Ã la tÃªte du FNL. Jacques Bigirimana ancien membre du bureau politique du FNL de Rwasa a Ã©tÃ© dÃ©signÃ© porte-
parole et secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral du parti, des clauses qui ont Ã©tÃ© vite bÃ©nies par le ministre de lâ€™IntÃ©rieur ayant la ge
partis politiques dans ses attributions. Entre-temps, le prÃ©sidentÂ du FNL Agathon Rwasa venait de passer dans la
clandestinitÃ© depuis un mois. Il avait optÃ© pour lâ€™exile aprÃ¨s des affrontements qui ont eu lieu chez lui entre la police et
les fideles du FNL. Plusieurs personnes avaient Ã©tÃ© arrÃªtÃ©es par la police. Il y aurait eu des disparitions parmi elles. Â